



JEUNESSE

Inscriptions scolaires pour la rentrée 2023-2024

Les inscriptions pour l'année scolaire 2023-2024 sont possibles dès à présent. Les parents peuvent procéder à l'inscription de leur(s) enfant(s) dans l'une des 8 écoles primaires que compte la commune. Elles doivent être effectuées lorsqu'un enfant s'apprête à rentrer en maternelle (2 ans révolus) ou en élémentaire (entrée en CP) ou dans l'hypothèse d'un changement d'établissement scolaire.

Publié le 18 avril 2023

Pour les écoles publiques, Il est nécessaire de prendre rendez-vous auprès de la Maison de la Famille (par courriel ou par téléphone ou en ligne via le site internet de la ville « [Clic'RDV](#) » [Inscriptions écoles publiques - Ville de Guérande](#)). Vous retrouverez toutes les informations utiles sur notre site internet, rubrique Vie Pratique > Jeunesse & Sport. »

Pour rappel, la commune de Guérande compte 8 écoles primaires : Pradonnais, Bois Rochefort, Jeanne de Navarre (à Saillé) et Jean de La Fontaine (à La Madeleine) pour le secteur public ; Diwan, Saint-Aubin, Sainte-Marie et Saint-Joseph (à La Madeleine) pour le secteur privé.

Pour plus de renseignements :

Maison de la Famille

22 faubourg Saint-Michel

44 350 Guérande

02 40 15 10 50

accueil.maisondelafamille@ville-guerande.fr



HOTEL DE VILLE

7 place du marché au
Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h